

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt le quinze décembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni, à huis clos, au nombre prescrit par la Loi, à la salle polyvalente de la commune, sous la présidence de Mme Catherine PICARD, Maire.

Date de la convocation : 11/12/2020

Membres présents : BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, COMTET Isabelle, DAMIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PELUS Yohann, PERROT Dominique, PICARD Catherine, QUENTIN Audrey, SERGENT Cyril, SERVIGNAT Jean-Paul, VAIL Fanny

Membres excusés :

Absents :

Nombre de membres : exercice : 14 - Présents : 14 - Votants : 14

Délibération 2020-12-15 55 (7.1) : Vote des tarifs communaux 2021 : concessions cimetière, espace cinéraire, photocopies et occupation du domaine public.

Madame le Maire présente les différents tarifs relatifs aux concessions cimetière, à l'espace cinéraire, aux photocopies et aux occupations du domaine public.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

FIXE, à compter du 1er janvier 2021, les tarifs suivants :

CONCESSIONS CIMETIERE	Tarifs 2021
Concession de 50 ans - 2m ²	300,00 €
Concession de 30 ans - 2 m ²	200,00 €
Concession de 15 ans – 2 m ²	150,00 €
CONCESSIONS CAVE URNE	
Dimension intérieure : larg 40cm, long 60cm, haut 40cm	
Concession de 30 ans	580,00 €
Concession de 10 ans	300,00 €
Les plaques et gravures seront à la charge des familles.	
CONCESSIONS COLOMBARIUM	
Dimension intérieure : larg 30cm, prof 34cm, haut 44cm	
Concession de 30 ans	580,00 €
Concession de 10 ans	300,00 €
Les plaques et gravures seront à la charge des familles.	
Espace de dispersion : colonne d'identité du défunt	
Plaque et pose à la charge de la commune ; gravure à la charge de la famille.	
EMPLACEMENT FORAINS - VOGUE	
Forfait week-end - Pour les stands occupants plus de 12 m ²	30,00 €
Forfait week-end - Pour les stands occupants moins de 12 m ²	15,00 €
DROIT DE PLACE - COMMERCES AMBULANTS	
Occupation du domaine public - 1 fois par semaine	100,00 €

COMMUNE DE ST DIDIER D'AUSSIAT
CANTON D'ATTIGNAT
ARRONDISSEMENT DE BOURG EN BRESSE

N° 2020-12-15 55

DROIT D'EMPLACEMENT - TAXI	
Stationnement taxi - Annuel	30,00 €
PHOTOCOPIES	
Pour les particuliers	
Format A4 recto noir	0,25 €
Format A4 recto couleur	0,35 €
Format A3 recto noir	0,50 €
Format A3 recto couleur	0,60 €
Pour les associations	
Format A4 recto noir	0,15 €
Format A4 recto couleur	0,25 €
Format A3 recto noir	0,30 €
Format A3 recto couleur	0,40 €

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Préfecture, le

Et de son affichage, le 21/12/2020

Le Maire
Catherine PICARD

